

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 851

Artikel: Réponse : ordonnance et tradition
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quotidien catholique en mauvaise posture

■ (ebo) Départ brutal du rédacteur en chef du grand quotidien lucernois *Vaterland*, Hermann Schlapp. Raison invoquée : la mésentente totale avec le directeur de la maison d'édition. En toile de fond, un journal en perte de vitesse : un des seuls parmi les grands titres de la presse allemande dont le tirage ait baissé ces dernières années.

Lucerne, métropole de la Suisse centrale est au centre d'une véritable guerre entre les trois quotidiens qui se disputent un marché restreint. En tête, les *Luzerner Neueste Nachrichten* (LNN), journal tous publics, propriété de Ringier, tire à 57 000 exemplaires.

Le *Vaterland* le suit d'assez près avec 43 000 exemplaires. C'est le plus grand quotidien catholique de Suisse. Il possède des éditions régionales à Glaris, Soleure et Nidwald, il a fait de gros efforts pour maintenir une presse d'inspiration chrétienne, en aidant d'autres journaux, jusqu'en Valais. Aujourd'hui encore, c'est lui qui fournit les pages suisses et étrangères de l'*Aargauer Volksblatt* de Baden et de la *Nordschweiz* de Bâle, deux quotidiens de tendance démo-chrétienne. Troisième titre, le *Luzerner Tagblatt*, libéral-radical, 24 000 exemplaires avec deux éditions régionales à Zoug et Nidwald.

La concurrence se joue évidemment aussi sur le terrain publicitaire. *Vaterland* et *Tagblatt* ont un pool d'annonces commun, géré par Publicitas. La

grande agence favorise ses poulains face aux LNN, qui assument leur propre régie d'annonces.

Pour compléter le tableau, on peut mentionner la disparition en 1972 d'un quotidien socialiste qui tirait vaillamment à 3000 exemplaires. Le terrain est désormais occupé par trois journaux du centre et du centre-droite, ce qui correspond bien à la couleur dominante dans cette partie du pays.

Hermann Schlapp, le rédacteur en chef démissionnaire du *Vaterland* avait été correspondant à Bonn puis chef du Téléjournal allemand avant d'être appelé à la tête du quotidien catholique en 1972. En un an, il avait réussi à rompre les liens organiques qui liaient le journal au parti démocrate-chrétien ("je ne veux pas faire une Pravda du PDC", disait-il à l'époque). Opération sans précédent dans l'histoire du *Vaterland*, fondé en 1871 sous l'étiquette de catholique-conservateur. Derrière cette volonté de faire de l'austère institution un journal "moderne", soit "chrétien, empreint de tradition catholique, mais d'inspiration oecuménique" pointait évidemment la nécessité commerciale : augmenter la diffusion et tenter de se battre sur le terrain des deux concurrents. Mauvais calcul : le *Vaterland* perdit à cette époque plusieurs milliers d'abonnés.

Aujourd'hui, Hermann Schlapp reproche à l'éditeur sa mauvaise gestion commerciale, alors que celui-ci se défend en accusant le rédacteur démissionnaire d'avoir produit un journal pâlot et pas suffisamment populaire. Le problème est peut-être plus complexe : le cas du *Vaterland* est typique du vieux quotidien sérieux et conservateur, bien implanté dans sa région, mais dont les lecteurs vieillissent. Il tente de se distancier de sa couleur politique, mais sans rajeunir vraiment. Résultat, l'ancien public ne reconnaît plus son produit, qui n'a pourtant pas suffisamment changé pour en convaincre de nouveaux.

■ (réd.) Dans l'éditorial du dernier numéro de *La Nation*, Olivier Delacrétaz somme DP de se distancer de l'article d'Yvette Jaggi, qui décrivait (DP 847) la tendance du Conseil fédéral à gouverner, dans les domaines en rapide évolution, par ordonnances. A défaut d'une prise de position, nous ne mériterions pas le titre de "journal d'opposition".

REPONSE

Ordonnance et tradition

A ce titre-là, nous n'avons jamais prétendu. DP se veut indépendant, il est rédigé par des hommes et des femmes qui - pour utiliser la géographie politique ordinaire et ses points cardinaux - se situent à gauche. Cela n'exclut pas entre collaborateurs des différences de sensibilité, ni l'ouverture à d'autres points de vue.

Yvette Jaggi a décrit un phénomène avec une large documentation à l'appui. Elle ne l'a pas prôné.

En revanche, l'évolution rapide de certains domaines liés à la technique entre en conflit quand il faut légiférer, avec la souhaitable lenteur tranquille du droit fait pour durer.

Comment répondre à des situations mobiles tout en respectant le contrôle démocratique ? Le Professeur Morand, de Genève, propose d'étendre la démocratie directe aux ordonnances. Selon son modèle, elles resteraient autorisées, mais seraient frappées de précarité. Après un délai à déterminer, elles seraient ou bien légalisées dans les formes, ou frappées de caducité.

Formule qui n'est pas si loin de l'"invention" de l'article 89 bis de la Constitution fédérale, qui semble tomber en désuétude ; on peut le regretter. Mais il faut pousser de telles recherches !



Deux logos du *Vaterland*, devinez quel est le plus ancien ... celui du bas ? Gagné, mais perdu également, car il a été réintroduit en 83 pour remplacer celui adopté dans les années 70, retour à la tradition.